

L'EPR est prêt mais il manque la notice

L'EPR de Flamanville doit entrer en service dans un an. Mais le personnel ne dispose pas d'une documentation suffisante.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a dépêché quinze inspecteurs et onze ingénieurs, du 22 au 26 mai, pour vérifier que le démarrage de l'EPR de Flamanville (Manche) se présentait sous de bons auspices.

EDF annonce pour septembre une « **répétition finale** », puis un chargement du combustible au premier trimestre 2024 et un démarrage et un raccordement au réseau à l'été 2024, avec douze ans de retard et un dérapage d'au moins 15,5 milliards d'euros.

Alors que le réacteur nucléaire doit entrer en service dans un peu plus d'un an, ces inspecteurs ont passé au crible tout ce qui concerne la gestion de la sûreté, de la conduite et de la maintenance du dernier-né d'EDF.

Ils dressent un constat plutôt positif. Ils « **n'ont pas mis en évidence d'écart notable dans la tenue des installations par rapport aux attendus** » et relèvent « **le bon pilotage des activités nécessaires à la mise en service du réacteur** ».

Mais un point cloche : la « **documentation opérationnelle** », qui permet de faire fonctionner et d'assurer la maintenance, n'est pas prête. L'ASN estime qu'« **il existe un décalage entre la vision du management et la perception des agents chargés de la rédaction des documents quant à la capacité à pouvoir produire tous les documents nécessaires, avec le niveau de qualité attendu, avant la mise en service du réacteur** ». Autrement dit, l'EPR est presque prêt (même s'il faudra changer le couvercle du réacteur un an et demi après son démarrage), mais le mode d'emploi, lui, ne l'est pas.

L'ASN a donc décidé « **de programmer une inspection dite renforcée** (sur deux jours) », avant l'autorisation de mise en service.

André THOMAS.